

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2019	Niveau des indicateurs en 2020	Niveau des indicateurs en 2021	Niveau des indicateurs en 2022	Niveau cible de l'objectif			
							2020 (rappel)	2021	2022	2023
Engagement 1 : Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles										
Rendre obligatoire l'entretien prénatal précoce (EPP)	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	Nombre d'entretiens du 4e mois réalisés par la PMI (source DREES / CD) Nombre d'entretiens du 4e mois réalisés par la PMI (source SNDS) Nombre de naissances vivantes selon le domicile de la mère (source INSEE) Part des femmes enceintes ayant bénéficié d'un entretien du 4e mois réalisé par la PMI	Non connu Non connu 2 550 (2018) Non connu	Non connu		278 2679 10,37 %	Non connu	Quantifier les EPP	20,00 %	20,00 % 2680 10,38 %
Généraliser les bilans de santé en école maternelle	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé <i>Cible nationale à horizon 2022 : entre 80 et 90 % des bilans de santé réalisés par la PMI (médecin ou protocole pluridisciplinaire)</i>	Cohorte d'enfants de 3-4 ans scolarisés en septembre N-1 (source Education nationale) Nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI (source DREES / CD) - dont par un médecin de PMI - dont dans le cadre d'un protocole pluridisciplinaire Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI	2917 2657 1360 2657 91,00 %	70,00 %		2 720,00 2389 568 2389 87,80 %	70,00 %	95,00 %	95,00 % 2657 1360 2657 91,00 %	95,00 % 2680 10,38 % 91,00 %
Augmenter le nombre de visites à domiciles et de consultations infantiles	Doubler au niveau national les visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables <i>Cible nationale à horizon 2022 : doublement, soit environ 20 % des femmes/enfants bénéficiant de VAD de PMI</i>	Nombre de VAD pré-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source DREES / CD) Nombre de VAD post-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source DREES / CD) Nombre de VAD pré-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source SNDS) Nombre de VAD post-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source SNDS) Nombre de femmes ayant bénéficié d'une VAD pré-natale réalisée par une sage-femme de PMI (source DREES / CD) (à produire semestriellement) Nombre de femmes ayant bénéficié d'une VAD post-natale réalisée par une sage-femme de PMI (source DREES / CD) (à produire semestriellement) Nombre de naissances vivantes au domicile de la mère (source INSEE) Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD pré-natale réalisée par une sage-femme de PMI Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD post-natale réalisée par une sage-femme de PMI	1751 VAD en post et pré natal Non connu 694 femmes vues en pré et post natal 27 % en pré et post natal	10% COVID		1 871,00 710 26,00 %	10 % COVID	27,00 %	30,00 %	30,00 %
	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'à deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	Nombre de VAD ayant pour motif un enfant réalisées par la PMI (source DREES / CD) Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI (source DREES / CD) (à produire semestriellement) Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE) Part d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI	4604 1973 16997 dont 8374 de moins de 2 ans 11,6 % des moins de 6 ans et 23,6 % de moins de 2 ans	10 % COVID		3326 1926 15816 12,17 %	10 % COVID	24,00 %	25 % moins de 2 ans	15,00 %
	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI correspondant à des examens de santé obligatoire du jeune enfant, en particulier pour les enfants jusqu'à deux ans	Nombre d'examens cliniques réalisés par des médecins de PMI (source DREES / CD) Nombre d'examens médicaux obligatoires réalisés par des médecins de PMI (source SNDS) Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un examen clinique réalisé par un médecin de PMI (source DREES / CD) Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE) Part d'enfants ayant bénéficié d'un examen clinique par un médecin de PMI	6718 5375 2567 16997 15 % mais 24,5 % moins de 2 ans	10 % faute de médecin		4445 1913 15816 12,00 %	10 % faute de médecin	8 % faute de médecin	5 % faute de médecin	5,00 % 15,00 %
Renforcer les interventions de travailleurs en intervention sociale et familiale (TISF)	Nombre de visites à domicile de TISF Nombre de familles bénéficiaires									
Soutenir les actions	Soutenir les actions innovantes en PMI en matière de santé		250 enfants repérés					80	250	30

innovantes en PMI	publique							0	0	10 AU 1 JUIN 2023	
Développer le relayage parental	Créer 20 nouveaux relais parentaux sur le territoire à horizon 2022	Nombre d'enfants accueillis en relais parental									
	Soutenir les parents en situation de handicap										
	Soutenir les parents d'enfants en situation de handicap										
Engagement 2 : Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures											
		Délai d'exécution des décisions de justice - placements à l'ASE - AEMO	0 4 mois						0 4 mois	0 1 an	
Renforcer les CRIP	Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation	Nombre d'IP entrantes Nombre d'IP évaluées Nombre d'IP évaluées en moins de 3 mois Taux d'IP évalués sous 3 mois	1112 718 9 1,30 %	6 mois		796 714 146 20,46 %	864 90 12,50 %	6 mois	4,5 mois	3 mois	3 mois
	Systématiser et renforcer les protocoles informations préoccupantes (IP)		4 réunions CDPE partenaires correspondant au protocole	COVID			non signé	COVID	Actualisation du protocole (nouveaux partenaires : Police, Gendarmerie, PF3S, sanitaire)	signature nouveau protocole	objectif annulé
Créer un référentiel national de contrôle des lieux d'accueil	Systématiser un volet "maîtrise des risques" dans les schémas départementaux de protection de l'enfance incluant un plan de contrôle des établissements et services		Plan de contrôle mais pas de programmation prévisionnelle	Programmation prévisionnelle			Absence de programmation mais contrôle au fil de l'eau	9 PMI			
	Mieux articuler les contrôles Etat / département										
Créer des dispositifs adaptés ASE / handicap	Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap	Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure ASE et d'une notification MDPH Nombre d'enfants bénéficiant d'une double prise en charge ASE/handicap effective Part des enfants bénéficiant d'une double prise en charge ASE/handicap effective				175 126 72,00 %	205		186 132 70,00 %		
Soutenir la diversification de l'offre	Créer 600 nouvelles places d'accueil en fratries au niveau national à horizon 2022	Nombre de places en villages d'enfants	0	0				0	0	0	
	Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile		24	34				34	75	100	
	Structurer et développer le soutien aux tiers de confiance et aux tiers bénévoles		33	33		32		33	40	45	

